

Réveiller une démocratie assoupie

Les grains de sable dans les rouages démocratiques entament sérieusement la confiance des citoyens envers la gestion de l'intérêt collectif. Qu'est-ce qui affaiblit la démocratie aujourd'hui ? Comment lui redonner sens et vigueur ? Les propositions divergent mais elles ont un point commun : l'urgence d'inviter à penser et à débattre. Ça s'appelle l'éducation permanente...



Equipes Populaires

Le 25 mai approche. Jour d'élections. Pour le parlement fédéral, le régional et l'europpéen. Mais peut-on écrire un égal entre les mots élections et démocratie ? Certains pensent que non.

Des élections peuvent être organisées dans un système qui n'est pas démocratique. Et la démocratie ne s'arrête pas aux seules élections.

Dessine-moi la démocratie

S'il est difficile pour l'aviateur naufragé au milieu du désert de dessiner un mouton au petit prince, il n'est pas plus facile de définir la démocratie. Elle peut prendre des formes différentes. Nous allons cependant essayer non pas de donner une définition universelle et intemporelle de la démocratie mais d'interroger ce concept, et donc le fonctionnement de notre système politique actuel.

Parmi les distinctions faites régulièrement il y a celle de la démocratie directe et celle de la démocratie

indirecte. Cette dernière est aussi appelée démocratie représentative : les élections permettent d'élire des représentants. Ce sont donc les représentants et non les citoyens qui prennent les décisions. Les élus sont censés être représentatifs des électeurs car le poids de leur formation politique au sein de l'hémicycle est proportionnel au nombre des électeurs qui ont fait le choix de cette liste.

Notons que si des pays comme la Belgique ont fait le choix de scrutins proportionnels, d'autres, comme la France, ont opté pour un système dit majoritaire⁽¹⁾. Dans ce dernier système, il n'y a pas de représentation de l'ensemble des listes au Parlement. Le deuxième tour qui voit s'affronter deux candidats enverra siéger celui qui aura obtenu le plus de voix. Le candidat battu qui a récolté 30 ou 49% des suffrages ne siégera donc pas nécessairement.

La démocratie directe est celle qui est exercée sans l'intermédiaire de représentants. Elle s'applique surtout dans le monde associatif ou au niveau de petites communautés en permettant à chaque personne d'émettre son avis. Au niveau politique, le référendum est également une forme de démocratie directe.

Pour **Jean Faniel**, directeur du Crisp, le référendum pose problème « car il demande à un citoyen de poser un choix tranché et ne permet pas nécessairement la nuance que l'on veut. Dans le cas de l'élection, l'électeur a davantage de souplesse face à lui pour exprimer des positions nuancées : en choisissant plutôt tel parti que tel autre ; ou tel candidat plutôt que tel autre ».

Isabelle Stengers, philosophe, est cependant plus nuancée à l'égard du référendum. « Il ne m'enthousiasme pas car, dans la mesure où une question est abstraite ou isolée, ce seront très souvent des propositions de droite qui passeront (regardons la Suisse). Or, penser un problème, ce n'est pas répondre à une question isolément. Pour moi, c'est du populisme que de dire que les gens possèdent la sagesse et qu'il suffit de les consulter ».



⇒ Mais pour elle, il y a des moments où le référendum peut prendre un sens. Par exemple le référendum sur l'indépendance en Algérie. Ou celui sur la Constitution européenne en France. «Ce qui s'est passé là est très intéressant. Il y a eu partout des débats dans les entreprises, sur le Web... Les gens ont lu ce texte, qui n'était pas destiné à être lu ! Les politiques eux-mêmes ne l'avaient pas lu et personne ne devait lire. Le lire était devenu quasi un acte subversif. Et cela a été un véritable moment politique.»

Aujourd'hui la démocratie représentative est remise en cause de plusieurs manières. On sent manifestement une défiance voire une désespérance palpable par rapport à la classe politique actuelle.

Selon **Jean Faniel**, si on prend les élections de 2010, on avait 20% des inscrits qui ne sont pas représentés à la chambre. Si on décompte ceux qui ne sont pas allés voter, ceux qui ont voté blanc ou nul, et ceux qui ont voté pour un parti qui n'a pas obtenu d'élus, on est à 20% du corps électoral. C'est peu par rapport à d'autres démocraties occidentales, mais c'est beaucoup dans un contexte où le vote est obligatoire et dans un système proportionnel !

La démocratie représentative au pilori

Les critiques au système de démocratie représentative ne sont pas sans fondement. **Frédéric Ligot**, secrétaire du MOC, explique cette défiance par trois facteurs principaux.

Le premier est celui d'un fossé qui se creuserait entre électeurs et hommes et femmes politiques. Mais en disant ça, on n'explique pas grand-chose. Il y a une autre théorie à laquelle **Frédéric Ligot** souscrit plus volontiers, c'est que le niveau général de connaissance de la population augmente globalement. L'information est plus accessible. Il y a une conscientisation des enjeux beaucoup plus largement partagée qu'on ne l'imagine peut-être. Et c'est donc tout le contraire d'un fossé qui explique cette défiance ou ce désintérêt : en fait, le fossé se réduit si l'on compare la situation actuelle avec la distance qui existait entre le citoyen « ordinaire » et l'homme politique au 19^e siècle. Cela conduit à ce que des gens se disent : de quel droit ces élus prétendent-ils me représenter, être mon porte-parole ? En même temps, les mesures qui sont prises ne sont pas forcément jugées efficaces ou satisfaisantes.

Un autre facteur épinglé par **Frédéric Ligot** est celui d'une forme de désespérance qui découle de la relative impuissance de la classe politique actuelle. Cette impuissance n'est pas due nécessairement à une incompetence de leur part (même si on peut se poser légitimement la question parfois), mais au fait que les enjeux sont d'une terrible complexité, généralement interconnectés et situés à l'échelle supranationale (européens voire internationaux), avec une multiplicité d'acteurs transnationaux qui interviennent (agences de notation,

FMI, BCE, ONU...). La population se rend compte de cette complexification et cela participe de leur désintérêt. Troisième facteur : beaucoup disent que les partis politiques, « c'est chou vert et vert chou ». Les nuances s'estompent, tout le monde gouverne plus ou moins au centre, voire au centre-droit. Il n'existe plus de logique de rupture relativement claire par rapport à des modèles dominants ; il y a beaucoup de marketing politique. Cela peut expliquer le relatif succès des formations qui osent tenir un programme idéologiquement plus clair : PTB-go, ou partis de droite réactionnaire et ultra-libérale (La Droite et le Parti Populaire).

A ces trois facteurs, on pourrait aussi rajouter l'impression que les hommes et femmes politiques semblent en campagne de façon constante et prennent donc des positions qui ont comme fonction essentielle de permettre leur réélection. Et le glissement vers une participative, c'est-à-dire un déplacement de la décision du parlement vers les instances des partis, réduit les marges de manœuvre des élus.

Isabelle Stengers porte un regard très critique sur le fonctionnement de notre démocratie. Elle propose de renverser la question. Plutôt que de se demander pourquoi les gens ne s'intéressent plus au vote, demandons-nous plutôt : « Voter est-il encore un acte significatif ? ». Selon elle, la démocratie telle qu'elle est exercée aujourd'hui est « un art rusé, assez sophistiqué, de conduire un troupeau. Quand tout va bien, le citoyen accepte de rester joyeusement dans le troupeau, mais quand il a l'impression que le berger le mène non pas dans un pré verdoyant mais dans un désert dénué de sens, le troupeau se demande vraiment si le berger n'est pas aussi impuissant que lui... »

Pour **Isabelle Stengers**, on ne peut donc pas penser « démocratie électorale » sans penser en même temps « Quels sont encore aujourd'hui les types de pouvoir de décision que nous déléguons à nos représentants ? ». Or, ce qui se passe depuis 30 ans avec l'Europe et les institutions internationales, et bientôt avec le Traité transatlantique, c'est que nos politiques se dépouillent quasi systématiquement de ce qui les rendait capables de prendre leurs responsabilités. « Aujourd'hui, la démocratie politique, quels que soient les moyens qu'elle se donne, est réduite au strict minimum. On parle maintenant de « bonne gouvernance », à gauche comme à droite. Mais la gouvernance, ce n'est plus du tout la politique. C'est aller dans le sens des intérêts de ceux dont nous dépendons. Donc c'est le règne des lobbys... qui ont plus de pouvoir que le citoyen avec son bulletin de vote. »

Les raisons du désintérêt pour la politique sont donc multiples : le caractère complexe du système politique, l'impression que les choses ne changent pas nécessairement ou pas assez vite, le sentiment que ce n'est pas là que le véritable centre du pouvoir se trouve. Que ce pouvoir n'est plus au sein des parle-



cc Jean-Pierre Dalbéra

ments, mais au mieux dans les exécutifs, dans les partis et dans les bureaux des lobbyistes...

Réinventer la démocratie, mais comment ?

Pour palier à cela, certains, comme Etienne Chouard⁽²⁾ en France ou David Van Reybrouck⁽³⁾, en Belgique, défendent l'idée d'une représentation par tirage au sort (voir page suivante).

De quoi s'agit-il ? Dans ce système, il y aurait, à côté des élus, des citoyens tirés au sort. Ceux-ci devraient évidemment être volontaires. Par exemple, le G 1000 a organisé une expérience démocratique avec des personnes tirées au sort⁽⁴⁾. Remarquons que les tirés au sort sont entourés d'experts qui peuvent aussi orienter les débats. Dans une interview récente au quotidien « Le Soir », le libéral, Richard Miller, défend l'idée de tirer au sort des citoyens qui siègeraient au parlement à côté des élus⁽⁵⁾. D'autres imaginent que le système bicaméral comprendrait une chambre composée de citoyens tirés au sort.

Si la démocratie doit être revigorée, est-ce de cette façon ? Ou, au contraire, n'est-ce pas une façon de contourner les associations et mouvements sociaux ?

Renaud chante "Tu dis que si les élections/Ça changeait vraiment la vie/Y a un bout d'temps, mon colon/Qu'voter ça serait interdit". Bien sûr la démocratie ne peut se résumer aux seules élections et l'existence d'élections n'est pas un élément suffisant de définition de la démocratie. Cependant, le suffrage universel est le fruit d'une longue lutte et il reste un moment important pour l'action citoyenne. Il faut savoir s'en saisir pour provoquer le débat d'idées, pour confronter les programmes et les projets. Ce sont aussi les élections qui donnent la légitimité aux élus. Cette légitimité ne signifie pas que le seul acte posé par les citoyens durant une législature est celui qui consiste à rougir quelques points sur une liste.

Une démocratie vivante, ce n'est pas seulement l'organisation d'élections et la garantie de libertés pour le peuple. Une démocratie doit permettre aussi aux citoyens de débattre, d'émettre des opinions, de les confronter et de manifester. La démocratie nécessite aussi des moments de concertation, de dialogue, de négociation.

Les corps intermédiaires (syndicats, mouvements sociaux, associations...) tant sur le plan national que régional constituent un rouage important du fonctionnement de la démocratie. De plus, peut-on parler de démocratie accomplie si la démocratie politique ne s'accompagne pas d'une démocratie culturelle, économique et sociale ?

La démocratie ne se réalise que si elle s'ancre dans les réalités du peuple en permettant le débat et la concertation. Plutôt que de vouloir inventer des nouvelles formes avec le tirage au sort, n'est-il pas plus opportun de systématiser, à tous les étages, des concertations et consultations ? Le débat et le conflit, dégagés de l'emprise d'une pensée unique consensuelle, sont donc au même titre que les élections, des éléments indispensables d'une démocratie toujours inachevée.

Dans cet article, nous avons abordé quelques menaces pour la démocratie aujourd'hui : la suprématie de la sphère économique dépossédant le pouvoir politique de sa fonction normative et arbitrale, l'affaiblissement de la démocratie culturelle, sociale et économique, la trop faible prise en considération des « corps intermédiaires », le discrédit apporté à la fonction du conflit ou encore l'uniformisation culturelle. D'autres risques sont à prendre en compte, comme la déconsidération à l'encontre de la politique qui ne fait plus rêver et n'apparaît plus, dans bien des cas, comme porteuse des solutions aux questions du quotidien. Les « sauveurs » proviennent d'autres sphères... Et la montée du populisme en Europe en est une conséquence la plus visible.

Comment alors « repeupler la démocratie », comment redonner un sens au vote mais aussi à une démocratie vivante et participative ? C'est sans doute autour de ces questions qu'une mobilisation citoyenne doit se produire.

Paul Blanjean et Monique Van Dieren

1. Durant pratiquement tout le XIX^{ème} siècle, la Belgique avait un mode de scrutin majoritaire. L'arrivée d'un troisième parti, le POB (socialiste) va changer la donne.

2. Etienne Chouard, professeur et économiste français, s'est fait connaître lors du référendum sur le Traité constitutionnel européen. Il défend l'idée du tirage au sort et du référendum d'initiative populaire. Il travaille à l'élaboration d'une « Constitution d'origine citoyenne ».

3. David Van Reybrouck est l'auteur de « Contre les Elections » paru en février 2014 aux Editions Actes Sud.

4. L'expérimentation du G 1000 est cependant « en chambre » car outre l'expérience, il n'y avait pas d'enjeu électoral. Notons que, par contre, dans différents groupes se sont menées des expériences de démocratie directe accordant à chaque participant le même poids dans la prise de décision, comme dans le groupe des indignés, par exemple.

5. Voir « La démocratie avec tirage au sort » in Le Soir du samedi 15 mars 2014.

Tirage au sort : JETER LE BÉBÉ AVEC L'EAU DU BAIN ?

Depuis quelques mois, d'autres modèles de démocratie directe ou participative voient le jour ou resurgissent. De plus en plus de voix délégitiment le vote et prônent par exemple la formule du tirage au sort. Les avis sur cette proposition sont pour le moins divergents, même à gauche. Mais elle a le mérite de faire réfléchir à la manière de revitaliser la démocratie.

Qu'en pensent les trois personnes qui ont contribué à la rédaction de ce numéro ?

Frédéric Ligot :

On sent s'affirmer de plus en plus fermement la volonté d'accroître la participation des citoyens dans les logiques de propositions et de décisions. Cela me paraît très compréhensible parce que notre système reste tout de même fort confiné dans la démocratie délégataire. A part dans les canaux convenus et au moment symbolique des élections, le citoyen trouve peu d'espaces de « démocratie continue » qui lui permettrait de participer efficacement et en étant entendu, à la vie de la cité.

Je trouve donc tout à fait légitime que l'on recherche et propose des dispositifs susceptibles de revitaliser le processus démocratique à côté du processus parlementaire classique. C'est d'ailleurs un enjeu d'éducation permanente.

Mais même si je considère avec sympathie la logique du tirage au sort parce qu'elle tente de rencontrer un réel problème, j'ai aussi quelques doutes. Si on prend l'exemple du G 1000, en soi, il s'agit d'une initiative positive qui a le mérite de poser le diagnostic, précisément, d'une carence dans la participation des citoyens à l'élaboration et la formulation d'enjeux sociaux et de solutions. Mais ce qui me met mal à l'aise, en revanche, c'est que j'ai l'impression que ce dispositif reposant sur un tirage au sort, se fonde sur une conception fantasmée du citoyen, qui serait totalement vierge de parti pris politique et idéologique et totalement immunisé de toute logique de rapport de force ». Un citoyen désincarné en quelque sorte.

Un peu comme si la société n'était pas traversée et même structurée par des rapports de force, des divergences entre groupes d'intérêts, des logiques de domination.

Je partage le constat d'une forte carence démocratique dans la société actuelle (sinon on ne ferait pas de l'éducation permanente !). Cela nécessite de revitaliser de fond en comble la vie démocratique, sans pour autant nier les logiques de délégation (élections, logique parlementaire). Mais c'est aussi la richesse de l'éducation permanente et de la démocratie culturelle que de chercher à rencontrer cette nécessité. Avec, on l'espère, un impact sur les décisions qui sont prises dans les instances démocratiquement élues. Je considère donc avec sympathie l'idée du tirage au

sort car elle tente de répondre à un vrai problème, mais j'ai un vrai malaise du fait de ce voile d'ignorance.

Isabelle Stengers :

« Je suis très intéressée par l'idée du tirage au sort. Pour moi, l'élection n'est pas l'expression normale de la démocratie. Car si la démocratie, c'est l'ensemble des dispositifs qui rendent les gens capables de participer aux décisions qui regardent leur avenir, je dirais que l'élection est le moins démocratique des dispositifs !

Le tirage au sort est en œuvre dans les jurys d'Assises. Ces personnes ne sont pas là « parce qu'elles l'ont mérité » ni parce qu'elles sont spécialistes. Elles sont là par hasard... et ça les transforme. Transformation du sens de ce qu'est la responsabilité : je ne suis pas responsable au sens où je l'aurais mérité, mais je dois me porter à la hauteur des responsabilités qui me sont confiées.

Les gens doivent bien sûr être d'accord d'endosser cette responsabilité, mais ils ne sont pas sélectionnés sur base de leurs compétences ou de leurs idées. L'expérience montre que les questions qu'ils posent et ce qu'ils proposent sont remarquablement pensées et pensantes. Davantage que la plupart des discours des politiques ou même des experts.

Est-ce combinable avec le système actuel ? Je pense que oui. Aujourd'hui, on décide du haut vers le bas. Une des revendications pourrait être que les négociations soient partagées et fassent l'objet de larges débats dans le public. Les techniques de communication actuelles le permettent. Ce serait une bonne pédagogie qui invite les gens à penser.

Jean Faniel :

Je ne sais pas si le tirage au sort serait plus démocratique que la démocratie représentative a fortiori dans les pays où le vote est obligatoire (quand il est facultatif, il y a de fortes chances que ce soient les personnes fortunées ou éduquées qui se déplacent).

Si on estime que ce qui est important en démocratie c'est de voir se confronter les idées et que ces idées sont portées par des courants de la société, et pas seulement par une proportion statistiquement déterminable de la société, alors l'organisation en partis me paraît plus logique que le tirage au sort. Celui-ci va effectivement mettre statistiquement en présence, de manière aléatoire, des gens qui n'ont pas le même avis, mais qui ne vont pas nécessairement se déterminer ou se regrouper par affinité politique ou idéologique. On aura des regroupements qui vont s'opérer, mais je pense quand même que l'existence de partis politiques a un rôle dans la structuration du débat idéologique, du débat électoral. Et une idée comme celle du tirage au sort me semble casser toute idée de vie politique structurée. Il ne faut pas nier que la participatie est sans doute un des éléments qui biaisent la démocratie, et que celle-ci doit être renforcée par d'autres outils. Mais il ne faut pas nécessairement jeter le bébé avec l'eau du bain...